



SISE

QUAI DES ENTREPRISES

QVT & RSE

Conseil & Formation

Catalogue FORMATIONS

INTER & INTRA ENTREPRISES

ANNÉE 2021



Qualiopi 
processus certifié

PRÉAMBULE

18 experts diplômés, sous la direction de Sylviane Potier, conseillent, forment et accompagnent des salariés pour permettre aux entreprises d'atteindre la Qualité de Vie au Travail, collectivement et individuellement, et de concilier performance sociale et économique.

Forts de leur expérience dans des entreprises de secteurs d'activité et de taille diversifiés, les experts de la SISE conçoivent et animent des actions de formation relevant des champs de :

- la Prévention des Risques Professionnels,
- l'Ergonomie,
- les Troubles Musculo-Squelettiques,
- les Risques Psycho-Sociaux,
- la Qualité de Vie au Travail,
- le Management de la Sécurité,
- les Ressources Humaines,
- le Handicap.

L'offre proposée dans le catalogue n'est pas exhaustive, les formateurs construisent ou adaptent également des formations en fonction de vos attentes et besoins spécifiques pour vous apporter une réponse sur mesure.

L'année 2020 a marqué un virage numérique, le présentiel n'est plus une modalité pédagogique exclusive. Désormais des formations sont dispensées en distanciel tout en conservant des méthodes et techniques participatives inhérentes à nos pratiques d'animation (étude de cas, exercices pratiques, quizz...).

Enfin, véritable gage de qualité la SISE est Certifiée ISO 9001 et QUALIOPI.

La SISE, dotée d'une référente Handicap, pourra faciliter et optimiser le parcours pédagogique de tout stagiaire en situation de handicap.

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé de la formation



Modalités d'évaluation



Conditions de validation et de certification



Pour tout renseignement relatif aux conditions tarifaires, le calendrier des formations inter-entreprises, la planification d'une session de formation intra-entreprise ou tout autre besoin, contactez le 03 21 46 87 57 ou par mail : secretariat.iprp@quai-des-entreprises.fr



SOMMAIRE

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	3
Évaluation des risques professionnels	4
Méthode de l'arbre des causes	5
Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE/CSSCT/CHSCT	6
Évaluation et prévention du risque chimique	7
Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	8
Maintien et actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail (MAC SST)	9
Référent COVID	10
PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)	11
Harcèlement moral	12
Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise	13
Prévenir la gestion des conflits en entreprise	14
Prévention des risques psycho-sociaux : définition, repérage, actions	15
Évaluer les risques en entreprise et intégration des risques psycho-sociaux dans le Document Unique	16
Gestion du Stress	17
ERGONOMIE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	18
Bons gestes ! Bonnes postures !	19
Ergonomie du poste de travail tertiaire	20
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce (PRAP IBC)	21
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire Social (PRAP 2S)	23
Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique Industrie Bâtiment Commerce (MAC PRAP IBC)	25
Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique Sanitaire Social (MAC PRAP 2S)	26
Animer un espace de discussion	27
Animer un groupe de travail sur l'analyse situation - problème	28
Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)	29
ACCUEIL ET MAINTIEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	30
Accueillir, maintenir et intégrer des travailleurs handicapés	31
Référent Handicap	32
Recruter une personne en situation de handicap	33
MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QUALITÉ	34
Pilote de processus ISO 9001v2015	35
Pilote de processus ISO 45001	36



FORMATIONS

ÉVALUATION DES RISQUES
PROFESSIONNELS

Évaluation des risques professionnels



Cette formation vise à :

- **Connaître les risques professionnels** auxquels peuvent être exposés les salariés
- Analyser les conditions de travail, **déceler et mesurer les risques professionnels**
- **Initier** aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



- Responsable, Sécurité, Directeur, Responsable des Ressources Humaines, Représentants du personnel aux CSE / CSSCT / CHSCT, infirmière, médecin du travail
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

Programme :

- Comment rédiger et/ou mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ?
- Comment recenser l'ensemble des risques présents en entreprise ? Quels sont les risques les plus importants ?
- Quel est l'intérêt d'agir sur les risques professionnels pour l'entreprise ?

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Méthode de l'arbre des causes



Cette formation vise à :

- Comprendre l'intérêt d'analyser les causes d'accidents
- Apprendre la méthode de l'arbre des causes
- S'entraîner avec des scénarii d'accident



- Chef d'établissement, responsable Ressources Humaines, Responsable Sécurité, membres CSE / CSSCT / CHSCT, tous salariés amenés à réaliser un arbre des causes dans l'entreprise ...
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Powerpoint – Paper-board - vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : exercices pratiques, études de cas concrets



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1ère partie :

- Définition d'un accident du travail, d'un accident de trajet et d'une maladie professionnelle
- L'accidentologie et ses conséquences : coûts directs, indirects, présentation des statistiques nationales, régionales et des taux de cotisation
- Notions de responsabilité civile et pénale en cas d'évènement grave

2nd partie :

- Méthodologie de l'arbre des causes : recueil des faits (différence entre faits et jugements de valeur) et construction de l'arbre
- Comment s'organiser pour réaliser un arbre des causes efficacement ? les questions pertinentes à poser
- Analyse des risques et proposition d'actions selon les 9 principes généraux de prévention
- Démarche de prévention globale : facteurs techniques, organisationnels et humains
- Analyse de l'accident du travail avec exercices pratiques progressifs

Durée : 1 jour (7 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).

Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE/CSSCT/CHSCT



Cette formation vise à :

- Repérer les enjeux en Santé Sécurité au Travail (S&ST)
- Intégrer la Santé Sécurité au travail (S&ST) dans l'exercice des missions du CSE.
- Exercer sa mission de membre CSE



- Membres du CSE / CSSCT / CHSCT, salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels, toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz.



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

1 - Repérer les enjeux en Santé Sécurité au Travail (S&ST) :

- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise
- Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique à l'entreprise
- Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes
- Identifier la Santé Sécurité au Travail comme un levier de performance de l'entreprise



2 - Intégrer la Santé Sécurité au travail (S&ST) dans l'exercice des missions du CSE.

- Identifier les dangers et les situations de travail dangereuses existantes et potentielles
- Évaluer les risques d'accident et d'atteinte à la santé
- Supprimer et réduire les risques

3 - Exercer sa mission de membre CSE

- Connaître les pouvoirs et prérogatives de l'instance représentative du personnel en Santé Sécurité au Travail et de ses membres
- Être capable d'adopter un positionnement adéquat

Des exercices pratiques et une observation sur le terrain sont privilégiés en 1ère et 2ème journée pour mieux appréhender les méthodologies et les mettre en application. Aucune formation complémentaire n'est à prévoir à l'issue de la formation pour compléter les connaissances sur l'analyse des risques et l'arbre des causes.

Durée : 3 jours (21 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Évaluation et prévention du risque chimique



Cette formation vise à :

- Connaître les enjeux et les obligations réglementaires de la prévention
- Acquérir les éléments nécessaires à la compréhension et à l'analyse des risques liés à la manipulation des produits chimiques
- Prévenir les accidents liés à l'utilisation et à la manipulation des produits chimiques
- Intégrer la prévention du risque chimique dans le travail au quotidien et être acteur dans les axes d'amélioration



- Tout salarié manipulant des produits chimiques
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéo projecteur / Paperboard, fiches de données de sécurité, étiquettes de produits, notices de postes.

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas.



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- Les obligations réglementaires
 - Les enjeux de la prévention
 - Les rôles / responsabilités du personnel salarié
- La prévention du risque chimique
 - L'évaluation des risques au poste de travail
 - La surveillance des atmosphères de travail
- Les produits chimiques dangereux
 - Qu'est-ce qu'un produit chimique dangereux ?
 - L'étiquette
 - Les fiches de Données de Sécurité (FDS)
 - La notice de poste (selon modèle spécifique de l'entreprise)
- Mise en application
 - Le risque incendie/explosion/ATEX
 - Les réactions dangereuses (acide/base, incompatibilité chimique)
 - Le reconditionnement
 - Les risques liés au stockage (règles générales, incompatibilités)
 - Les risques liés aux déchets
 - Les équipements de protection:
 - La protection collective
 - La protection individuelle
 - Conduite à tenir en cas d'incident/accident (déshabillage) et consignes en cas d'urgence (alarme)

Durée : 1 jour (7 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Cette formation vise à :

- Agir en qualité d'auxiliaire de prévention,
- Porter secours à tout moment au sein de l'entreprise à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.



- Tout public
- Aucun pré-requis

Nombre de stagiaires par session : de 4 à 10



La formation est dispensée par un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée et du certificat de formateur SST

Les supports techniques utilisés : matériel pédagogique SST (mannequins, plan d'intervention SST, vidéos, présentation powerpoint...), vidéoprojecteur, paperboard, ...

Les moyens pédagogiques : mises en situation, exercices pratiques, quizz.



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1ère demi-journée :

- Présentation de la formation et de son organisation
- Le Sauveteur Secouriste du Travail
- Les notions de base en prévention des risques professionnels
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement
 - Les actions « Protéger/examiner »



2ème demi-journée :

- Les actions « Faire alerter/alerter »
- Les actions « secourir »
 - Saignement abondant
 - Étouffement
 - Malaise
 - Brûlures

3ème demi-journée :

- Les actions « secourir suite »
 - Les douleurs empêchant certains mouvements
 - Les plaies ne saignant pas abondamment
 - La victime inconsciente qui respire

4ème demi-journée :

- Les actions « secourir suite et fin »
 - Victime inconsciente qui ne respire plus
- Epreuves certificatives

Durée : 2 jours (14 h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera remis aux stagiaires ayant satisfait aux critères d'évaluation définis par l'INRS (validité 24 mois).

La validité du **certificat SST** est fixée à **deux ans**, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « **Maintien et Actualisation des Compétences** » (MAC) tous les **24 mois**, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

Maintien et actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)



Cette formation vise à :

- Maintenir ses compétences de SST dans le cadre du dispositif de formation conforme au référentiel national :
 - Agir en qualité d'auxiliaire de prévention,
 - Porter secours à tout moment au sein de l'entreprise à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.



- Tout public
- Pré-requis : être titulaire du certificat SST

Nombre de stagiaires par session : de 4 à 10



La formation est dispensée par un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée et du certificat de formateur SST

Les supports techniques utilisés : matériel pédagogique SST (mannequins, plan d'intervention SST, vidéos, présentation powerpoint...), vidéoprojecteur, paperboard, ...



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1ère demi-journée :

- Présentation de la formation et de son organisation
- Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail



2ème demi-journée :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail
- Epreuves certificatives (environ 1h)
- Bilan de la formation

Durée : 1 jour (7 h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera remis aux stagiaires ayant satisfait aux critères d'évaluation définis par l'INRS (validité 24 mois).

La validité du **certificat SST** est fixée à **deux ans**, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « **Maintien et Actualisation des Compétences** » (MAC) tous les **24 mois**, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

Référent COVID



Cette formation vise à :

- Identifier les missions du Référent COVID 19
- Comprendre les dangers et les risques liés aux agents biologiques (COVID 19)
- Appréhender le cadre règlementaire et législatif spécifique lié au COVID 19
- Intégrer la prévention du COVID 19 dans une démarche globale de prévention



- Référent COVID désigné par l'employeur
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz, étude de cas concrets



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

- Les dangers liés à la COVID 19 et aux agents biologiques :
 - Comment se protéger et protéger les autres
 - Comment se transmet le coronavirus ?
 - Quels sont les signes ?
 - Plan de prévention et de gestion des risques
- Les missions générales du référent COVID-19
 - Modalités de mise en œuvre des mesures de protection en entreprise
 - Les dispositifs de protection des salariés (EPI, protocole de prise en charge, nettoyage et désinfection, ...)
- Les missions spécifiques du référent COVID par secteur d'activité
 - Mise en œuvre des mesures établies
 - Information des salariés

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



FORMATIONS

PRÉVENTION DES RISQUES
PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

Harcèlement moral



Cette formation vise à :

- Identifier les véritables comportements de harcèlement moral
- Distinguer, dans le cadre des relations de travail, d'autres comportements : pression, stress, violence, contraintes et objectifs managériaux
- Reconnaître les comportements à risques et identifier des acteurs de prévention
- Pouvoir mesurer les conséquences d'un contentieux sur le sujet



- Directeurs et Assistants des Ressources Humaines, Responsables Administratifs, Comptables, Responsables appelés à traiter les questions sociales... non juristes
- Aucun pré-requis



La formation est coanimée par un(e) juriste et un(e) expert(e) psychologue disposant d'une expérience professionnelle avérée.

Les supports techniques utilisés : Vidéo projecteur / Paperboard

Les moyens pédagogiques : powerpoint fournissant les apports théoriques, exercices pratiques, quizz.



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- La notion de harcèlement moral et la définition légale
- L'auteur de l'acte
- Les agissements susceptibles d'être reconnus comme harceleur moral
- La distinction entre le pouvoir hiérarchique et les difficultés relationnelles (stress, critique, recadrage)
- Les acteurs de la prévention du harcèlement moral et leurs rôles
- Les conséquences d'une fausse accusation
- Les enjeux d'un contentieux

Durée : 1 jour (7h)



- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise



Cette formation vise à :

- Connaître la définition et la législation en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Comprendre le rôle du ou des référent/s dans l'entreprise auprès des salariés
- Accompagner les référents dans leurs nouvelles fonctions
- Savoir se préserver en tant que référent



- Tout référent désigné par le CSE et/ou celui désigné par les entreprises d'au moins 250 salariés.
- **Pré-requis** : Aucun. Il est Conseillé pour le membre CSE d'avoir suivi la formation Membres CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail



La formation est coanimée par un(e) juriste et un(e) expert(e) psychologue disposant d'une expérience professionnelle avérée.

Les supports techniques utilisés : Vidéo projecteur / Paperboard, powerpoint

Les moyens pédagogiques : Etudes de cas – Vidéos – Exemples concrets – Mises en situation



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- Les notions de harcèlement sexuel et agissements sexistes et leur définition légale
- Les missions du référent et son périmètre d'action
- L'intégration du rôle du référent dans la démarche de prévention globale de l'entreprise (Informé, orienter, accompagner)
- Les conséquences du harcèlement sexuel et des agissements sexistes (salarié/employeur)
- La posture et les axes de vigilance pour le référent

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Prévenir la gestion des conflits en entreprise



Cette formation vise à :

- Comprendre les origines et les mécanismes des conflits
- Savoir repérer les situations conflictuelles et leur nature
- Acquérir une démarche et des outils efficaces pour analyser et maîtriser les conflits
- Favoriser un esprit constructif dans la cohésion d'un groupe



- DRH et RH, Responsables administratifs et appelés à traiter les questions sociales, Managers, IRP...
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Diaporama, paper-board, échanges/discussions, remise de documents théoriques / pratiques

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- Comment analyser la nature d'un conflit, en interpréter le sens et prendre du recul ?
- Quels sont les moyens pour « désamorcer » un comportement agressif et conflictuel ? Mieux se connaître pour mieux intervenir :
 - Se situer soi-même par rapport au conflit
 - Détecter les différentes personnalités de chacun
 - Gérer les personnalités « difficiles »
- Y-a-t-il un mode de communication pertinent dans le cadre de situations professionnelles conflictuelles ?
- Comment garder une certaine vigilance ? Quels sont les moyens pour prévenir les conflits ou les rendre constructifs ?
 - Le rôle du manager
 - L'assertivité

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Prévention des risques psycho-sociaux : définition, repérage, actions



Cette formation vise à :

- Acquérir des connaissances globales sur les Risques Psychosociaux,
- Connaitre la législation en vigueur sur les Risques Psychosociaux,
- Avoir un aperçu des différentes formes d'expression individuelle et collective du Risque Psychosocial,
- Comprendre comment agissent et interagissent les Risques Psychosociaux,
- Savoir prévenir les Risques Psychosociaux et savoir accompagner les salariés exposés.



- DRH et RH, Responsables administratifs et appelés à traiter les questions sociales, Managers, IRP...
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Diaporama, paper-board, échanges/discussions, remise de documents théoriques / pratiques

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- **Introduction**
 - Présentation des enjeux économiques et organisationnels pour l'entreprise



- **Les éléments législatifs et réglementaires en matière de santé et sécurité au travail** :
 - Rappel sur le code du travail, les obligations de l'employeur, les acteurs internes à l'entreprise et les principaux acteurs de la prévention.
- **Les principales manifestations individuelles et collectives des Risques Psychosociaux** :
 - Le stress, les violences internes et externes, le burnout professionnel...
 - Définition et classification des manifestations individuelles et collectives les plus répandues.
- **Les 7 grandes familles de facteurs de Risques Psychosociaux et leurs dimensions** : (classification INRS - 2013)
 - Présentation et illustration des différentes familles de facteurs de risques.
 - Classification issue du travail mené par un Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail (Rapport Gollac-2011) à la demande du ministère du travail en 2008.
- **Prévention des risques psychosociaux et rôle de chacun**
 - Démarche globale de prévention des risques psychosociaux
 - Présentation des 3 niveaux de prévention.
 - Les principaux facteurs de protection face aux RPS
 - Comment détecter un collaborateur en difficulté ?
 - Quelques outils

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un **questionnaire d'évaluation** : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).

Évaluer les risques en entreprise et intégration des risques psycho-sociaux dans le Document Unique



Cette formation vise à :

- Identifier et évaluer les risques, notamment le risque psychosocial
- Aider à rédiger et mettre à jour le Document Unique en y intégrant le risque psychosocial



- Chef d'établissement, responsable Ressources Humaines, Responsable Sécurité, ...
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéo projecteur / Paperboard

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- En quoi consiste le risque psychosocial ?
- Quelles sont les méthodes pour l'évaluer ?
- Comment l'intégrer au document unique et mettre en place des actions de prévention ?

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Gestion du Stress



Cette formation vise à :

- Identifier les symptômes du stress
- Comprendre les mécanismes du stress
- Connaître l'impact du stress sur la santé
- Agir sur les sources individuelles du stress



- Toute personne souhaitant se former sur le sujet du stress au travail
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéo projecteur / Paperboard

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- Auto-évaluation du stress
- Pourquoi est-on stressé ?
- Comment se manifeste le stress ?
- A partir de quel niveau de stress peut-on dire qu'il y a un danger ?
- Les différences interindividuelles face à un environnement perçu comme stressant
- Les aspects communicationnels et relationnels dans la gestion du stress
- Quelques outils pour travailler de façon plus sereine et accroître sa résistance au stress

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



FORMATIONS

ERGONOMIE ET
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Bons gestes ! Bonnes postures !



Cette formation vise à :

- Appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention,
- Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour réduire l'apparition des Troubles Musculo Squelettiques (TMS).



- Tout salarié
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéo

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1ère demi-journée :

- Définitions et statistiques : accident du travail, maladie professionnelle, Troubles Musculo Squelettiques (TMS),
- Définition du risque et du danger – savoir les identifier dans son travail,
- Notions d'ergonomie,
- Aspects réglementaires,
- Notions d'anatomie et de physiologie,
- Passage en revue des facteurs détériorant l'état de santé,



- Recherche des facteurs de risque des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- Point sur l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI),
- Réflexion avec les stagiaires des moyens d'amélioration des différentes situations de travail problématiques relevées lors des observations (organisationnel, technique, humaine),

2ème demi-journée :

- Principes de base de sécurité et d'économie d'efforts pour limiter les risques liés à la manutention manuelle de charges,
- Mise en situation : manipulations de charges.

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Ergonomie du poste de travail tertiaire



Cette formation vise à :

- Donner les clefs aux salariés pour aménager leur poste de travail afin de contribuer à leur sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique, d'économie d'efforts et d'ergonomie au poste.



- Tout salarié travaillant sur un écran en entreprise et/ou au domicile.
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéo

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

- Définitions : accident du travail, maladie professionnelle, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- Quelques données statistiques,
- Notions d'anatomie et de physiologie,
- Passage en revue des facteurs détériorant l'état de santé,
- Recherche des facteurs de risque des TMS,
- Notion d'ergonomie au poste de travail informatisé,
- L'importance des facteurs environnementaux,
- Bonnes pratiques du télétravail,
- Points d'attention lors du travail à distance,
- Les équipements existants pour l'aménagement des postes informatiques/administratifs,
- Savoir régler/adapter son matériel,
- Exercices avec photos et vidéos puis mise en pratique sur le terrain.
- Les étirements : Pourquoi ? Quand ?

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce (PRAP IBC) - 1/2



Cette formation vise à :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement,
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



- Tout salarié ayant une activité physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations... ou personnel encadrant.
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, vidéos, photos, paperboard ou tableau blanc, exercices, le mémento INRS ED 7201 « Devenir acteur PRAP ».

Les moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques, méthodologiques. Exercices pratiques et mises en situation

Matériel pédagogique :

- Une caisse avec poignées,
- Une caisse sans poignée,
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1 - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
 - Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
 - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier
 - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
 - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

2 - Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - Connaître le fonctionnement du corps humain
 - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
 - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
 - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
 - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce (PRAP IBC) - 2/2



3 - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - A partir des causes identifiées au cours de son analyse
 - En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
 - En prenant en compte les principes généraux de prévention
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Identifier les personnes concernées
 - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
 - Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
 - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Durée : 2 jours (14h)



- Une épreuve certificative et des évaluations formatives sont proposées aux stagiaires de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche de leurs situations réelles de travail. Les compétences sont évaluées durant la formation par le formateur PRAP en respectant les modalités définies par le référentiel.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



La validité du certificat « **acteur PRAP** » est fixée à **deux ans**, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « **Maintien et Actualisation des Compétences** » (MAC) **tous les 24 mois**, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de la formation est nécessaire.

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social (PRAP 2S) - 1/2



Cette formation vise à :

- Être capable de se situer en qualité d'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement,
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite EHPAD ou à domicile.
- Aucun pré-requis



La formation est dispensée par un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée et du certificat de formateur PRAP IBC

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, vidéos, photos, paperboard ou tableau blanc, exercices, le mémento INRS ED 7201 « Devenir acteur PRAP », le mémento INRS ED 7202 « Prévention des risques liés aux manutentions des personnes dans les secteurs sanitaire et social ».

Les moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques, méthodologiques. Exercices pratiques et mises en situation

Matériel pédagogique : Un fauteuil roulant à accoudoirs escamotables, Un lit médicalisé, Des disques de pivotement, Des planches de transfert, Des draps de glisse, Du matériel de verticalisation, Un soulève personne, Des vidéos de présentation.



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
 - Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
 - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier
 - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
 - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - Connaître le fonctionnement du corps humain
 - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
 - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
 - Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
 - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social (PRAP 2S) - 2/2



Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - A partir des causes identifiées au cours de son analyse
 - En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
 - En prenant en compte les principes généraux de prévention
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Identifier les personnes concernées
 - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
 - Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
 - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
 - Maîtriser les principes de mobilisation des personnes

Durée : 3 jours (21h)



- Une épreuve certificative et des évaluations formatives sont proposées aux stagiaires de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche de leurs situations réelles de travail. Les compétences sont évaluées durant la formation par le formateur PRAP en respectant les modalités définies par le référentiel.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



La validité du certificat « acteur PRAP » est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de la formation est nécessaire.

Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique Industrie Bâtiment Commerce (MAC PRAP IBC)



Cette formation vise à :

- Maintenir ses compétences d'acteur PRAP IBC dans le cadre du dispositif de formation conforme au référentiel national.



- Toute personne ayant des activités de port de charges ou personnel encadrant
- **Pré-requis** : Les participants doivent être titulaires du certificat « d'acteur PRAP IBC »



La formation est dispensée par un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée et du certificat de formateur PRAP 2S

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, vidéos, photos, paperboard ou tableau blanc, exercices, le mémento INRS ED 7201 « Devenir acteur PRAP ».

Les moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques, méthodologiques. Exercices pratiques et mises en situation

Matériel pédagogique :

- Une caisse avec poignées,
- Une caisse sans poignée,
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

Révision des 3 compétences :

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement



- L'impact de la mise en place d'une démarche PRAP dans l'établissement
- Les principes de la prévention des risques professionnels

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différences atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Présentation des analyses réalisées sur les postes de travail (retour d'expérience sur les cas concrets)

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Présentation du plan d'action suite aux propositions d'amélioration du projet de l'entreprise / établissement
- Retour sur les principes de base d'économie d'effort
- Révision des techniques de manutention
- Mise en pratique des techniques de manutention

Durée : 1 jour (7h)



- Une épreuve certificative et des évaluations formatives sont proposées aux stagiaires de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à leurs situations réelles de travail. Les compétences seront évaluées durant la formation par le formateur PRAP en respectant les modalités définies par le référentiel.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).



Identique à la formation "Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social (PRAP 2S)"

Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)



Cette formation vise à :

- Maintenir ses compétences d'acteur PRAP 2S dans le cadre du dispositif de formation conforme au référentiel national.



- Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite Ehpad.
- **Pré-requis :** Les participants doivent être titulaires du certificat « d'acteur PRAP 2S »



La formation est dispensée par un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée et du certificat de formateur PRAP IBC

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, vidéos, photos, paperboard ou tableau blanc, exercices, le mémento INRS ED 7201 « Devenir acteur PRAP », le mémento INRS ED 7202 « Prévention des risques liés aux manutentions des personnes dans les secteurs sanitaire et social ».

Les moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques, méthodologiques. Exercices pratiques et mises en situation

Matériel pédagogique : Un fauteuil roulant à accoudoirs escamotables, Un lit médicalisé, Des disques de pivotement, Des planches de transfert, Des draps de glisse, Du matériel de verticalisation, Un soulève personne, Des vidéos de présentation.



Identique à la formation "Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social (PRAP 2S)"



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

Révision des 3 compétences :

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- L'impact de la mise en place d'une démarche PRAP dans l'établissement
- Les principes de la prévention des risques professionnels

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Présentation des analyses réalisées sur les postes de travail (retour d'expérience sur les cas concrets)

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Présentation du plan d'action suite aux propositions d'amélioration du projet de l'entreprise / établissement
- Retour sur les principes de base d'économie d'effort
- Révision des techniques de manutention et de mobilisation des personnes
- Mise en pratique des techniques de manutention et de mobilisation des personnes

Durée : 1 jour (7h)



- Une épreuve certificative et des évaluations formatives sont proposées aux stagiaires de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à leurs situations réelles de travail. Les compétences seront évaluées durant la formation par le formateur PRAP en respectant les modalités définies par le référentiel.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation : Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire, Évaluation par le stagiaire (de l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation, de la qualité du formateur).

Animer un Espace De Discussion



Cette formation vise à :

- Savoir définir les espaces de discussions et les mettre en place
- Comprendre les points de réussite et les écueils possibles
- Savoir animer un espace de discussion
- Savoir formaliser un plan d'action et produire un compte rendu



- Tout salarié de l'entreprise
- Aucun pré-requis



La formation est dispensée par un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée et du certificat de formateur PRAP 2S

Les supports techniques utilisés : Diaporama, paper board, échanges/discussions, remise de documents théoriques / pratiques

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

- Définition des Espaces de Discussion
- Préparation des Espaces de Discussion
- Les clés de réussite et les écueils possibles des Espaces de Discussion
- L'animation

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Animer un groupe de travail sur l'analyse situation-problème



Cette formation vise à :

- Savoir définir et mettre en place un groupe de travail analyse situation-problème
- Comprendre les points de réussite et les écueils possibles
- Savoir animer le groupe de travail
- Savoir formaliser un plan d'action



- Tout salarié de l'entreprise
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Diaporama, paper board, échanges/discussions, remise de documents théoriques / pratiques

Les moyens pédagogiques : PowerPoint, vidéos, exercices, études de cas



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

- Définition de l'analyse situation-problème
- Préparation de l'outil : analyse situation-problème
- Les clés de réussite et les écueils possibles d'une résolution de problème
- L'animation

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)



Cette formation vise à :

- Acquérir des connaissances sur les TMS : anatomie et pathologie (dos, membres supérieurs...), statistiques, facteurs de risque,
- Acquérir des connaissances et des stratégies pour faire face aux risques : savoir repérer des situations à risques (notion en ergonomie, mises en situation...), savoir mettre en place des études de postes et suivre un plan d'actions,
- Savoir mettre en place une politique pro active en prévention des risques TMS : savoir mettre en place un comité de pilotage avec des objectifs, des indicateurs et un suivi pluriannuel ...



- Toute personne souhaitant se doter d'outils pour prévenir les TMS,
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéo

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

Transmission des connaissances sur le risque TMS

- Définition de base (accident du travail, maladie professionnelle, danger, risque, TMS...)
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie,
- Énonce des facteurs aggravants entraînant la détérioration du fonctionnement articulaire,
- Liens entre physiologie humaine et gestes liés à l'activité professionnelle,
- Notions d'ergonomie,
- Mise en pratique : Les stagiaires décriront une situation de travail et repéreront les contraintes physiques et/ou mentales en lien avec des pathologies des membres supérieurs et du rachis

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



FORMATIONS

ACCUEIL ET MAINTIEN DES
PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

Accueillir, maintenir et intégrer des travailleurs handicapés



Cette formation vise à :

- Acquérir les connaissances et savoir-faire pour accueillir, intégrer et maintenir des personnes en situation de handicap dans l'entreprise
- Trouver des solutions aux questions multiples posées par le handicap lors d'un parcours d'embauche et d'intégration.
- Élaborer une stratégie afin d'optimiser les compétences et les capacités de la personne en situation de handicap.



- Tout salarié
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, paperboard ou tableau blanc, outils de sensibilisation au handicap

Les moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques et méthodologiques, quizz, exercices, mises en situation



- Connaissances sur la population handicapée,
- Dépasser les stéréotypes sur le handicap,
- Connaître les différentes formes de handicap et savoir faire la distinction entre elles,
- Reconnaissance du handicap en entreprise,
- Comprendre les enjeux et les impératifs de la loi de 2005 et anticiper les nouvelles obligations réglementaires issues la loi 2018 "Avenir et Formation",
- Bilan des aides mobilisables pour les personnes handicapées favorisant l'insertion et le maintien dans l'emploi.
- Mise en situation pour repérer les difficultés en fonction du handicap et agir,
- Utilisation d'outils pédagogiques de sensibilisation.

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Référent handicap



Cette formation vise à :

- Comprendre la notion de Handicap
- Appréhender les enjeux et les impératifs du cadre législatif en vigueur
- S'approprier son rôle de Référent Handicap
- Connaître et mobiliser les acteurs internes et externes



- Référent Handicap ou tout collaborateur impliqué dans la mission handicap,
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, vidéos, photos, paperboard ou tableau blanc, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, quizz, travaux en sous-groupes



La formation se compose de 4 modules

Module 1 : La notion de Handicap

- Les différentes typologies de handicap
- La RQTH et les autres statuts administratifs

Module 2 : Le contexte réglementaire

- Les textes de références et les 3 décrets du 27 Mai 2019
- L'obligation légale d'un référent Handicap : rôle et missions

Module 3 : Les enjeux de la mise en place d'une Politique Handicap dans l'entreprise

- Les grands axes d'une politique Handicap
- Les freins et les leviers pour développer l'emploi des travailleurs handicapés

Module 4 : Les acteurs internes et externes

- Le réseau d'experts handicap
- Cartographie des acteurs

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.

A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :

- Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
- Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Recruter une personne en situation de handicap



Cette formation vise à :

- Savoir intégrer la dimension handicap dans son process de recrutement
- Mener un entretien pour recruter une personne en situation de handicap
- Sécuriser le recrutement en préparant l'accueil et l'intégration au sein de sa structure
- Connaître les mesures, les aides et les acteurs à mobilisables



- Dirigeant, RH, Manager
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : Vidéoprojecteur, Diaporamas, vidéos, photos, paperboard ou tableau blanc, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, quizz, travaux en sous-groupes



La formation se compose de 5 modules

Module 1 : La notion de Handicap

- Les différentes typologies de handicap
- La RQTH et les autres statuts administratifs



Module 2 : Le contexte réglementaire

- Rappel des obligations légales en matière d'emploi des personnes en situation de handicap
- La rédaction d'une offre d'une poste à pourvoir, les canaux de diffusion

Module 3 : L'entretien d'embauche

- L'approche des compétences et des motivations du candidat
- La présentation du poste et de ses conditions d'exercice
- Comment amener le candidat à s'exprimer sur ses capacités à occuper le poste à pourvoir

Module 4 : Les mesures et les acteurs mobilisables

- Le réseau d'experts handicap
- Les aides et mesures potentielles

Module 5 : Mises en situation

- A partir d'un scénario, simulation d'entretiens d'embauche
- Débriefing

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.

• A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :

- Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
- Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



FORMATIONS

MANAGEMENT DE LA
SÉCURITÉ ET DE LA QUALITÉ

ISO

Pilote de processus ISO 9001v2015



Cette formation vise à :

- Décrire un processus efficacement
- Mettre en œuvre des outils de pilotage d'un processus
- Animer un processus pour en améliorer les résultats
- Positionner le rôle de pilote de processus et les responsabilités des acteurs qualité



- Pilotes de processus Qualité ISO9001v2015
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz, vidéos.



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

- Découvrir l'approche processus
- Les enjeux et bénéfices
- Les freins et obstacles
- L'implication des acteurs



- Définir la stratégie processus
 - Les principaux niveaux de pilotage : les comités et revues
 - Le pilotage de processus : positionnement, compétences techniques et comportementales
- Mettre en œuvre la démarche : les 5 phases
 - Des besoins des parties intéressées à la politique d'entreprise et la planification
 - La caractérisation des processus
 - De la planification à la surveillance des processus
 - De la surveillance à l'amélioration des processus
 - De l'amélioration des processus à l'amélioration du système
- Mettre en œuvre la démarche : les outils
 - La cartographie des processus
 - Le descriptif et la formalisation des processus
 - L'analyse de risques comprenant des exercices pratiques sur les processus existant
 - Les objectifs, indicateurs et tableaux de bord
 - La revue de direction et revue de processus
 - Le plan de surveillance

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

Pilote de processus ISO 45001



Cette formation vise à :

- Décrire un processus efficacement
- Mettre en œuvre des outils de pilotage d'un processus
- Animer un processus pour en améliorer les résultats
- Positionner le rôle de pilote de processus et les responsabilités des acteurs qualité et/ou Santé et Sécurité au Travail



- Pilotes de processus Qualité Santé & Sécurité au Travail ISO45001
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz, vidéos.



Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.

- Découvrir l'approche processus
- Les enjeux et bénéfices
- Les freins et obstacles
- L'implication des acteurs



- Définir la stratégie processus
 - Les principaux niveaux de pilotage : les comités et revues
 - Le pilotage de processus : positionnement, compétences techniques et comportementales
- Mettre en œuvre la démarche : les 5 phases
 - Des besoins des parties intéressées à la politique d'entreprise et la planification
 - La caractérisation des processus
 - De la planification à la surveillance des processus
 - De la surveillance à l'amélioration des processus
 - De l'amélioration des processus à l'amélioration du système
- Mettre en œuvre la démarche : les outils
 - La cartographie des processus
 - Le descriptif et la formalisation des processus
 - L'analyse de risques comprenant des exercices pratiques sur les processus existant
 - Les objectifs, indicateurs et tableaux de bord
 - La revue de direction et revue de processus
 - Le plan de surveillance

Durée : 1 jour (7h)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.

